

Madame,

Par courriel en date du 6 septembre, vous avez attiré notre attention sur la question de la modération de la vitesse réglementaire sur autoroute et nous vous en remercions.

La transition écologique est un sujet sur lequel je suis particulièrement engagée, et pour lequel la participation de la société civile est essentielle. Parmi les 149 mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat, la limitation de la vitesse à 110 km/h sur les autoroutes a été mise en suspend par le Président de la République dans un souci d'acceptabilité pour les territoires enclavés. La mesure n'a cependant pas été entérinée, et le débat reste ouvert.

Ainsi, nous consulterons avec attention votre analyse et vos préconisations sur la question.

Bien cordialement,

Cléa Czechowski

Collaboratrice parlementaire de Maud Gatel